N°18 - 16 septembre 2015



# Directeur de publication :

**Denis Carretier** 

# Rédacteur en chef :

Christel Chevrier

### Comité de rédaction :

Valérie Gallia, Cyril Sévely, Marc Fratantuono, J.Michel Duriez

# Rédigé en collaboration avec :

Chambres d'agriculture, CETA du Vidourle, GRCETA de Basse Durance Cofruid'Oc, Conserves du Gard Sud Expé

## Crédit photo:

CA34, Sud Expé





Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

# **Arboriculture**

# **Languedoc Roussillon**

# outes espèces fruitières

# **Campagnol**

La période actuelle (jusque fin octobre) est la plus favorable à la lutte (période de reproduction).

Surveiller l'apparition des tumulus et intervenir dès que possible par des méthodes alternatives : piégeage ou travail du sol.

Utiliser des pièges Topcat : repérer les tumulus frais, sonder les alentours pour détecter une galerie, positionner le piège dans le sens de circulation et reboucher autour du piège afin d'éviter le passage de la lumière. Relever les pièges fréquemment.

Sur jeune verger, le travail du sol de l'interligne perturbe l'activité des campagnols.



# êcher

## Cochenille Pou de San José

La migration des larves de dernière génération du pou de San José intervient généralement fin septembre - début octobre. On constate une pression croissante de cette cochenille en verger de pêcher.



# bricotier

#### Bactériose

Les jeunes vergers de 1 à 4 ans doivent être systématiquement protégés contre les attaques de bactériose.

Les troncs et charpentières doivent être préparés : suppression des rejets et de tous les rameaux et bouquets de mai insérés sur le tronc ou à la base des charpentières.

Intervenir au plus vite pour une bonne cicatrisation des plaies. Cette opération est un préalable à l'utilisation d'un badigeon cuprique.



#### Ractériose

Les jeunes vergers de 1 à 4 ans doivent être systématiquement protégés contre les attaques de bactériose.

Les troncs et charpentières doivent être préparés : suppression des rejets et de tous les rameaux et bouquets de mai insérés sur le tronc ou à la base des charpentières.

Intervenir au plus vite pour une bonne cicatrisation des plaies. Cette opération est un préalable à l'utilisation d'un badigeon cuprique.





#### **Maturités**

Fin de récolte de Golden.

## Maladies de conservation

Risque de contamination lors des pluies à l'approche de la maturité des variétés de saison et tardives.

### **Carpocapse**

Fin du vol de G3. Les éclosions sont en passe de se terminer dans les 10 jours à venir.

# Mouche méditerranéenne des fruits (Cératite)

Des captures sont enregistrées dans l'Hérault à des niveaux faibles. Le vol est généralisé.

Le risque de piqûres est lié à la concordance de deux facteurs : phase de développement de la mouche coïncidant avec des fruits réceptifs (fruits à maturité, à face jaune). Les vergers présentant des fruits non récoltés sont particulièrement attractifs.

Il existe des systèmes de piégeage massif contre la cératite, utilisés à raison de 50 à 80 pièges/ha, répartis uniformément dans la parcelle. 1 piège couvre au maximum 200 m².

# Cochenille Pseudococcus sp.

Observation d'individus sur branches et dans la cavité pistillaire des pommes de certains vergers.

#### Cochenille Pou de San José

On observe la présence d'attaques sur fruits de façon diffuse dans certains vergers : petit bouclier auréolé de rouge sur l'épiderme.



# oirier

Informations issues du réseau PACA

# Phytoptes des galles rouges

Ce micro-acarien est en recrudescence depuis quelques années sur certains secteurs. Les dégâts sont observables au printemps sur jeunes feuilles : taches rouges présentant un aspect gaufré (galle).

En cas d'attaques importantes, les fruits peuvent être touchés et présenter des déformations. Les femelles hivernent sous les écailles des bourgeons qu'elles quittent dès le débourrement pour piquer les jeunes feuilles.

Les générations se succèdent toute la saison, les phytoptes étant à l'abri à l'intérieur des galles. Actuellement, les femelles regagnent leur lieu d'hivernation.



## Mouche de l'olive (Bactrocera oleae)

La population de mouche est partout en augmentation, ce qui est classique pour cette époque de l'année.

Désormais les conditions climatiques sont idéales pour le développement de la mouche.

Toute piqûre de ponte donnera un asticot. Le seuil de risque est donc largement dépassé dans toute la région.

Suivi des captures et des dégâts de mouche : les informations sont consultables sur Gestolive. Suivre le lien <a href="http://afidol.org/tracoliv">http://afidol.org/tracoliv</a> et menus « Relevés mouche de l'olive » et « Suivi des dégâts de mouche ».

Le Centre Technique de l'Olivier a édité une fiche permettant de reconnaître les dégâts de mouche sur l'olive.

Suivre le lien <a href="http://afidol.org/Fiche">http://afidol.org/Fiche</a> Photos Degats mouche.pdf

Le piégeage massif sans insecticide permet de diminuer le nombre de mouches dans le verger. Suivre le lien <a href="http://afidol.org/piegemouche">http://afidol.org/piegemouche</a>

## Œil de paon (Spilocaea oleaginum)

Les dernières pluies sont très favorables pour la diffusion du champignon sur les feuilles. Le modèle indique une forte probabilité d'apparition des taches dans tous les secteurs et en particulier dans les oliveraies fortement atteintes en 2014.

# Xylella Fastidiosa

À ce jour aucune détection de la bactérie sur olivier n'a été faite. Le réseau de vigilance est en place (voir BSV n°1 / 2015).

Lire la note nationale du Ministère de l'Agriculture : <a href="http://afidol.org/">http://afidol.org/</a> Xylella fastidiosa Note nationale.pdf

La Commission Européenne a diffusé une fiche d'information sur *Xylella fastidiosa* sous forme de questions / réponses : <a href="http://europa.eu/rapid/press-release">http://europa.eu/rapid/press-release</a> MEMO-15-5346 fr.htm



# Carpocapse du châtaignier

Les pièges à phéromones et alimentaires ont capturé de très nombreux papillons les 15 derniers jours sur tous les secteurs. Les pontes sont en cours. Les œufs éclosent 8-10 jours après ponte ; les jeunes chenilles s'attaquent alors aux fruits.

Le risque d'attaque est donc encore très important pour toutes les variétés.

Pour la variété précoce Bouche de Bétizac, les tous premiers fruits commencent à tomber dans les secteurs précoces. Sur la parcelle de référence de Lasalle (30), le 14 septembre, le taux de fruits véreux atteint 32,6 %.

Le développement des jeunes châtaignes est comparable à celui de l'année 2013, plus faible que celui de 2012 et 2014.

## Marigoule

Sur la parcelle de référence de Colognac (30) à 600 m d'altitude, le développement des fruits est comparable à celui des années 2010 et 2012, plus faible que celui de 2014 et 2011. Les attaques dans les châtaignes atteignent 10,6 % de fruits véreux le 7 septembre et 16,7 % le 14 septembre. Elles sont plus faibles qu'en 2014 à la même date, mais la récolte risque d'être plus tardive. A Lamalou (34), les attaques ont démarré semaine 34 (1,5 %). Elles atteignaient 6,9 % le 31 août et 13 % le 7 septembre.

### Variétés de saison

# **Pellegrine:**

Sur la parcelle de référence de Branoux (30), le 14 septembre, le taux d'attaque dans les fruits est très faible : 1 %. Le développement des châtaignes est plus faible qu'en de 2011 et 2014 mais plus important qu'en 2012 et 2013.

# Marron d'Olargues:

Sur la parcelle de référence de Saint-Vincent d'Olargues, les attaques ont commencé : le taux de fruits véreux s'élève à 4,1% le 7 septembre. Les châtaignes ont la même taille qu'à la même époque en 2010, « année tardive », et plus faible qu'en 2011, 2012 et 2014.

# Pourriture noire des fruits

La pourriture noire des châtaignes est un champignon disséminé par des spores.

Ces spores sont produites par des apothécies se développant sur les châtaignes noires de l'année précédente (voir photo). Les premières apothécies ont été observées à Villecelle le 14 septembre.

Si le temps frais et pluvieux se poursuit, les variétés sensibles sont susceptibles d'être contaminées dès leur chute (ex : marron d'Olargues, Dauphine, Comballe).





Apothécie sur châtaigne de l'année précédente, atteinte par la pourriture noire



# Les abeilles butinent, protégeons les !

# Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".

Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

Source: DGAL-SDQPV - avril 2015





Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.